



Ministere de l'enseignement superieur

Centre de Recherche en Economie
Appliquee pour le Développement



EMPLOI, CRISE ET MOUVEMENTS SOCIAUX EN ALGERIE

par M. MUsETTE Mahmad Saib
Sociologue Urbain
Attache de Recherche

Colloque sur les Effets de la Crise sur L'Emploi dans' les
pays du Maghreb - Tunis le 20,21,22 decembre 1988, Institut
National du Travail et des Etudes Sociales (Tunisie)



Ministere de l'enseignement superieur

Centre de Recherche en Economie
Appliquée pour le Développement



EMPLOI, CRISE ET MOUVEMENTS SOCIAUX EN ALGERIE

par M. MUSETTE Mahmad Saib
Sociologue Urbain
Attache de Recherche

Colloque sur les Effets de la Crise sur L'Emploi dans les
pays du Maghreb - Tunis le 20,21,22 decembre 1988, Institut
National du Travail et des Etudes Sociales (Tunisie)

Centre de Recherche en Economie
Appliquée pour le Développement

CREAD
DOCUMENTATION

DATE D'ENTRÉE

N° D'ORDRE

RPG 1114



EMPLOI, CRISE ET MOUVEMENTS SOCIAUX EN ALGERIE

Notre contribution à l'analyse de l'impact de la Crise sur l'Emploi, dans le cas de l'Algérie, comprend quatre axes :

- une lecture des tendances passées du comportement de la population active face à l'emploi
- un rappel du plan algérien d'ajustement à la crise et la reprise du chômage
- une évaluation du Programme d'Emploi de jeunes, initié par l'Etat face à la Crise
- une note sur la Révolte d'Octobre 1988 et sur les perspectives de l'Emploi en Algérie

La question principale soulevée, dans notre analyse, consiste à resituer le rapport de la jeunesse à l'emploi, non pas comme force de travail exclusivement, mais surtout comme force sociale porteuse d'un projet de société.

SECTION I : LES TENDANCES PASSES DE L'ACTIVITE

Pour mieux comprendre l'évolution de l'emploi en Algérie, une lecture attentive du taux d'activité (1) révèle des tendances significatives et très instructives des comportements de la population active.

L'équipe EMPLOI du CREAD a procédé, dans une récente étude (2) à la décomposition de la population active afin d'y dégager des sous-groupes plus ou moins homogènes sinon spécifiques dans leurs comportements (dirigés ou non) face à l'activité (Cf schéma No 1).

Cinq sous-populations furent construites : les enfants, les vieux, les femmes, les adultes masculins et les jeunes masculins (Cf. Tableau No 1).

1.1 L'Emploi de Enfants, de moins de 15 ans, a tendance à regresser : avec un taux de 2,49% en 1966, il a chuté à 0,47% en 1985 (3). Ce taux, quoique reconfortant, constitue à mon sens l'hypothèse la plus optimiste. Ce travail, essentiellement rural, occupe des enfants généralement masculins et analphabètes et ce dans l'économie domestique ou dans l'entreprise familiale.



Age

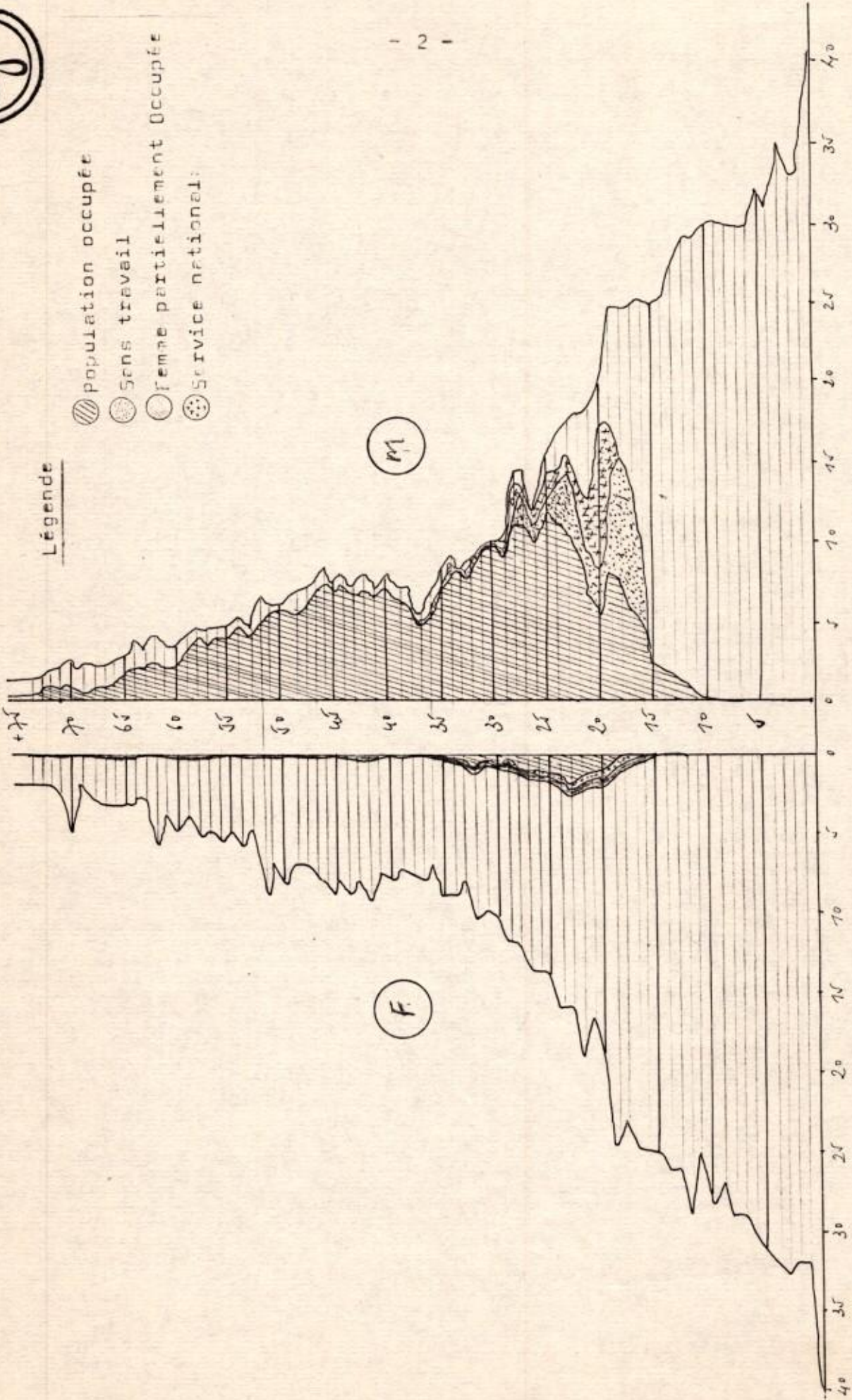


Schéma N° 01 = Projection de la population active
(occupée et sans travail) sur la pyramide des âges

Ref / Enquête MOD 1983 , ONS - Alger.

Unité = 10 000



1.2 Le 3e Age au travail (65 ans et plus) a connu aussi une baisse légère : le taux d'activité passe de 16,7% en 1966 à 13,0% en 1985. Ce travail possède presque les mêmes caractéristiques que celles des enfants. On peut toutefois relever deux particularités de l'emploi des personnes âgées : la présence de cette sous-population dans l'économie rurale s'avère encore indispensable(4); de même dans le monde urbain, ou la solidarité familiale commence à perdre du terrain, pour survivre, les personnes âgées doivent maintenir une activité rémunératrice.

1.3. L'activité féminine (6 ans et plus) a progressé durant toute la période observée. En considérant la définition élargie de la population active féminine, on peut constater presque le triplement du taux d'activité de 1966 à 1985, passant de 1,82% à 4,81%. Les femmes exercent le plus durant leur jeunesse (20 à 24 ans), pendant le célibat ou hors mariage, particulièrement dans les services (et administration publique), et dans le monde urbain. Elles sont pour la majorité salariées et de plus en plus qualifiées(5).

Ces trois sous-populations (Enfants, Vieux et Femmes) sont souvent classées comme des catégories marginales, dans la mesure ou leur poids dans l'activité, selon le calcul officiel, reste faible. Cependant, pour un examen réaliste, bien que recusé par la rationalité économique, les instruments de mesure de l'activité de ces catégories doivent être revus ; mieux encore, la définition même du travail nécessite un éclairage nouveau.

1.4. Le taux d'activité moyen des Adultes Masculins (25 à 64 ans) est en nette progression : il passe de 65,9% en 1966 à 91,0% en 1985. Pour certaines classes d'âge, le taux avoisine à 100,0%. Ce taux baisse généralement vers les dernières années au travail. L'emploi des hommes adultes obéit ainsi à la table de vie active. Quelque soit le niveau d'instruction ou de qualification, en zone urbaine ou en milieu rural, l'occupation masculine est largement salariée, et ce avec un accent plus prononcé dans le secteur public.

1.5. Le taux d'activité juvénile masculine (15 à 24 ans) accuse une baisse sensible : de 76,43% en 1966, il regresse à 54,1% en 1977 et se stabilise à 56,0% en 1985. En intégrant les jeunes incorporés au service militaire, selon la définition élargie, on obtient un taux d'activité de l'ordre de 65 % en 1985. Ils sont, pour la quasi totalité, peu instruits et sont concentrés surtout dans l'agriculture et le BTP. Les moins jeunes (15-19 ans) sont occupés davantage chez le privé, tandis que le groupe 20-24 ans est plus présent dans le secteur public. Les jeunes attendent en moyenne 6 ans entre la fin de l'école et le premier emploi.



1.6. En bref, le **taux d'activité moyen global**, affecté par des comportements spécifiques, est relativement stable : 23,4% en 1966 à 23,5%, au sens large de la définition en 1987 (6); et ce, bien qu'en terme absolu, le nombre d'occupés a plus que doublé, passant de 1,9 millions en 1966 à 4,2 millions en 1987.

Mais en examinant rigoureusement les composantes de l'activité, on constate que le taux de chômage, le plus important, se situe en particulier chez les jeunes, indépendamment du sexe. En effet, la population juvénile constitue 71,8% des chômeurs en 1985 (312 795 sur 435 686). Quand on sait que le RGPH indique que le nombre de chômeurs s'élève à 1,2 millions en 1987, que la demande additionnelle est estimée à presque 200 000 chaque année, le seuil de deux millions de chômeurs sera vite atteint (Cf Tableau No 2). Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Pour mémoire, je voudrais souligner deux caractéristiques particulières de l'emploi présentement en Algérie.

1. La **ventilation de la population occupée selon les branches d'activité** fait ressortir un net ralentissement de l'emploi dans l'Industrie depuis 1980 (Cf Tableau No 3). La reorientation économique vers l'agriculture n'a pas pour au tant permis une croissance soutenue de l'emploi agricole; en effet, aucune donnée précise n'existe sur l'activité agricole (7). On peut observer aussi une concentration inquiétante de l'activité dans le service et l'administration publique.

2. Pour rappel, l'enquête M.O.D 1984 avait mis en lumière le **faible niveau de qualification des travailleurs** en Algérie. Les résultats révèlent un taux de 77,7% de travailleurs ne possédant aucun diplôme (Cf Tableau No 4); ou mieux encore, 47,4% sont classés "sans instruction".

1.1.7. **Depassement et Relecture de l'Activité**

Cette lecture, aussi intéressante qu'elle soit, (particulièrement pour apprécier le poids démographique et le comportement d'activité de chaque sous-population sur le marché du travail, et pour orienter les actions futures vers des catégories ciblées, selon un certain nombre de variables) évacue trois problèmes de fonds.



1. Un biais important , qui non-maitrisé, peut induire une fausse appréciation de la conduite des sous-populations face à l'activité. Outre la nécessaire redéfinition de la population active et du travail, l'importance du **secteur non-structuré** pèse de tout son poids sur la politique algérienne de l'emploi. Bien que difficilement chiffrable, ce secteur contribue , sans conteste, à réduire les tensions sur le marché de l'emploi.

2. Actuellement le rôle du Systeme Education-formation n'est pas seulement de produire des niveaux de qualification, il contribue aussi à la **production massive de menagères "diplomées"** (Cf Tableau No 5). Ce qui explique aussi le faible niveau de la population occupée.

- Sur cinq femmes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur, une seule demeure active
- Une femme sur deux ayant bénéficiées une formation professionnelle se présente sur le marché du travail en zone urbaine; en milieu rural, elles sont presque toutes classées statistiquement "inactives".

L'exclusion de ce potentiel humain formé et qualifié peut être considérée comme une perte sèche pour l'appareil économique.

3. Le dernier problème de fond, de surcroit le plus important, revient aux **conditions de régénération de l'appareil productif** et, en définitif à la création d'emplois nouveaux. La stratégie de développement économique adoptée en 1967 n'a pu produire les effets d'entrainements escomptés. Donc les comportements d'activités , sous l'impact de la rigidité des opportunités d'emploi, sont particulièrement affectés.



II. LE PLAN D'AJUSTEMENT A LA CRISE

Face à la crise économique mondiale, l'Algérie s'est donnée des mesures de riposte et de protection; ce processus d'ajustement ne pouvait, à mon sens, que déséquilibrer davantage le marché de l'emploi. Le chômage refait surface et sa gestion s'impose pour les années à venir.

2.1. Le Plan d'Ajustement de l'appareil économique et social à la crise

La stratégie adoptée par les animateurs de l'économie algérienne repose sur des choix qui devaient favoriser la rationalité et l'efficacité sur trois plans:

- priorité à l'investissement productif
- libération des initiatives locales
- accélération de l'intégration économique

En misant sur les désillusions de la rente pétrolière et gazière, le deverrouillage de la reproduction de l'appareil économique imposait une série de décisions politiques. Outre la réforme du système éducation-formation et de l'apprentissage (1981), la révision des dispositions de la sécurité sociale (1983), le nouveau code de la santé publique (1984), des décisions nouvelles sont venues modifier les actions sectorielles:

- limitation de la gratuité des soins
- désengagement progressif de l'Etat dans le secteur de l'Habitat et du Tourisme
- restriction de la circulation des citoyens à l'étranger,
- limitation de l'importation et incitation à l'exportation
- restructuration des domaines agricoles socialistes
- éclatement des entreprises géantes, déclarées non-gérables en micro-unités spécialisées et adoption du principe de l'autonomie des entreprises
- application du Statut Général du Travailleur, une nouvelle classification des postes, nouvelle grille des salaires
(une grille pour les Cadres Supérieurs de la Nation et une grille pour les autres travailleurs)
- lutte contre les lourdeurs bureaucratiques, transparence de l'administration publique
- adoption d'une politique d'aménagement du territoire avec l'option "hauts plateaux" devant conduire à une déconcentration de la bande côtière, nouveau découpage territoriale déjà à l'étude (le dernier date de 1984)
- révision de la planification centrale, création d'un Haut Conseil, avec des Fonds de Participation

L'impact de ces réformes sur le marché de l'emploi ne pourrait être que sévère, la thèse de l'emploi utile, légitimée par la nouvelle Charte Nationale (1986), étant de rigueur.



2.2. Baisse des Créations d'emplois, Reprise du Chomage

Dans un interview à la presse locale, le Ministre du Travail soulignait la gravité de la situation de l'emploi et affirmait "qu'il y a des problèmes, qui s'ils ne sont pas pris en charge dès maintenant pouvaient devenir très sérieux"(8).

En effet, en terme de création d'emplois, la stratégie algérienne a donné des résultats relativement satisfaisants dans un premier temps : "170 000 emplois nouveaux en moyenne par an entre 1977 et 1984, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 5,6 %, mais ce taux est bien plus faible que ceux enregistrés au cours des plans précédents :

- 9,8% pour le plan triennal (1967-1969)
- 15,3% pour le 1er Plan quadriennal (1970-1973)
- 21,4% pour le 2nd Plan quadriennal "(9) (1974-1977)

Dans un second temps, on observe une tendance à la baisse,

138 000	en 1984
120 000	en 1985
116 000	en 1986
110 000	en 1987
90 000	en 1988 (prévision)
90 000	en 1989 (prévision)

Cette chute dans les créations d'emplois, ^{est} accompagnée aussi par une série de mesures portant sur la sauvegarde de l'emploi, la cessation d'activité obligatoire pour les travailleurs ouvrant droit à la retraite,

A la lumière de ces données, il apparaît ainsi nécessaire de renverser la tendance, et il y a lieu non seulement de sauvegarder l'emploi mais aussi de gérer le chômage.

Sur la base d'une hypothèse de maintien de la structure de la population active recensée en 1987, le besoin s'élève à 2 788 000 emplois nouveaux à créer d'ici l'An 2000, soit une moyenne annuelle de 232 000 emplois, et ce pour contenir le nombre de chômeurs à moins de deux millions pour la même échéance.

Le profil des chômeurs a changé. Ils ne sont plus tous de niveau faible ou sans instruction, ils sont aussi des professionnels et des universitaires(10). Il y a quelques mois de cela, l'idée même d'une allocation-chômage était irrécusable; aujourd'hui le nouveau gouvernement envisage sérieusement l'étude de cette formule(11).

En admettant l'hypothèse que la situation d'ensemble des chômeurs est moins dramatique que celle des pays hautement industrialisés et à structure familiale nucléarisée sinon éclatée; le primo-chômage en Algérie pose moins un problème financier qu'un problème de gestion du temps libre ou libéré car non-actif.



III. LES JEUNES ET L'EMPLOI

Thématique récente en Algérie, le rapport des jeunes à l'emploi constitue pour l'heure le Dossier No 1 du gouvernement.

La jeunesse algérienne est un phénomène largement méconnu en Algérie(12). Sa problématique s'est révélée au grand jour dans les rues d'Alger le 5 octobre 1988.

3.1. Le contexte juridico-politique

Les discours politiques sur la prise en main et la mobilisation de la force de travail juvénile ne manquent pas : la Charte d'Alger (1962), la Charte de la Jeunesse(1975), la Constitution (1976), La Charte Nationale (1976 et 1986), les Résolutions du Comité Centrale du FLN sur la Politique Nationale de la Jeunesse (1982), tous ces textes "verbalisent" sur les jeunes en termes de force sociale et de génération devant être insérée dans les meilleures conditions au sein de l'appareil politique et économique.

Du point de vue institutionnel, la mise au travail des mineurs est réglementée : l'âge minimum est abaissé à 16 ans en 1978 (13). L'avènement de l'école fondamentale obligatoire a permis de limiter les problèmes de la gestion du temps libre des jeunes de 14-16 ans, mais ce problème est tout simplement différé vers les jeunes de 17-18 ans (pour les garçons en attente de service national, pour les filles en attente d'un prétendant), qui ne peuvent être accueillis par les structures de formation professionnelle, de la formation en entreprise ou en apprentissage, tant les capacités d'absorption sont limitées (Cf Tableau No 6).

3.2. Le Programme d'Emploi des Jeunes (PEJ)

Le PEJ s'inscrit en complémentarité de la nouvelle politique algérienne de l'emploi, fondée sur la thèse de l'emploi utile (14). Pour être précis, il s'agit d'un ensemble de formules d'occupation des jeunes à des travaux d'utilité publique, qui ne sont ni le salariat, ni le volontariat.

- Les raisons essentielles soulignées sont de trois ordres :
- le poids démographique de la population juvénile (15-24 ans)
 - le décalage entre l'offre et la demande d'emploi additionnelle
 - le comportement spécifique des jeunes face à l'activité

Si les raisons évoquées relèguent au second plan la raison fondamentale (à savoir, la politique d'exclusion et l'incapacité du système à se reproduire), les objectifs sont pour le moins ambitieux ; il s'agit de développer des programmes :



- à localiser dans les bassins à forte densité humaine
- selon des formules peu coûteuses et non-consommatrice de devises
- appuyer sur des réalisations des projets d'utilité publique
- permettre aux jeunes l'acquisition d'une qualification

3.2.1. Les Opérations Pilotes 1988

Le premier PEJ, mis en oeuvre en janvier 1988, vise la prise en charge de 95 463 jeunes, repartis de la manière suivante:

Emplois permanents	23 085
Emplois temporaires	35 678
Apprentissage	16 500
Formation en Entreprise	6 500
Formation en Centre/ Institut	3 700
Formation par correspondance	10 000

Ce programme est constitué par des propositions sectorielles, le plus souvent limitées à des actions ponctuelles et provisoires (ex MATUC pour le ravalement des façades de la CASBAH). L'objectif, même pour l'emploi, n'est pas d'offrir une situation durable aux jeunes mais de leur permettre d'avoir une première expérience professionnelle.

Le bilan établi par le Ministère du Travail, arrêté au 30 octobre 1988, pour l'ensemble du territoire national, fait état de 66 133 jeunes placés, soit

- 38 140 occupant un emploi dont 10 754 permanents et 27 386 temporaires
- 14 859 en formation dont 6 262 en instituts ou en entreprise, 5 338 en apprentissage, 3 259 en formation par correspondance

Outre les opérations prévues par le PEJ 1988, il est intéressant de relever que des initiatives locales ont contribué à gérer la carrière de 16 393 jeunes, dont

- 13 305 emplois permanents
- 2 875 emplois temporaires
- 212 en formation

Globalement, l'intervention étatique a permis, à cette date, la prise en main complémentaire de 82 526 jeunes, dont 24 059 occupent un emploi permanent.

3.2.2 Le Projet du PEJ 1989

Sommairement arrêté, car non-finalisé à ce jour, le PEJ 1989 présente des actions plus ambitieuses que celles entreprises en 1988. En terme de création d'emplois nouveaux permanents, les propositions totalisent 52 236 postes ouverts aux jeunes, soit plus du double du PEJ 1988 (15).



3.3. En bref, le PEJ appelle deux types de commentaires :

1. Bien qu'adopté tardivement (le problème se posait déjà avant la crise algérienne, (Cf Tableau No 7), le PEJ se présente comme une **action politique indispensable** pour l'insertion professionnelle de la jeunesse. Mais il ne saurait être réduit (comme c'est le cas présentement) à une série de formules d'occupation, il doit être pensé véritablement comme un Programme d'emploi; aussi il est déplorable que les efforts soient dispersés au lieu d'être concentrés pour une solution durable à l'emploi des jeunes. L'engagement timide de certains secteurs, et la démission des autres, font que le PEJ actuellement reste peu crédible, et ressemble d'avantage à un palliatif qui risque d'envenimer la condition juvénile.

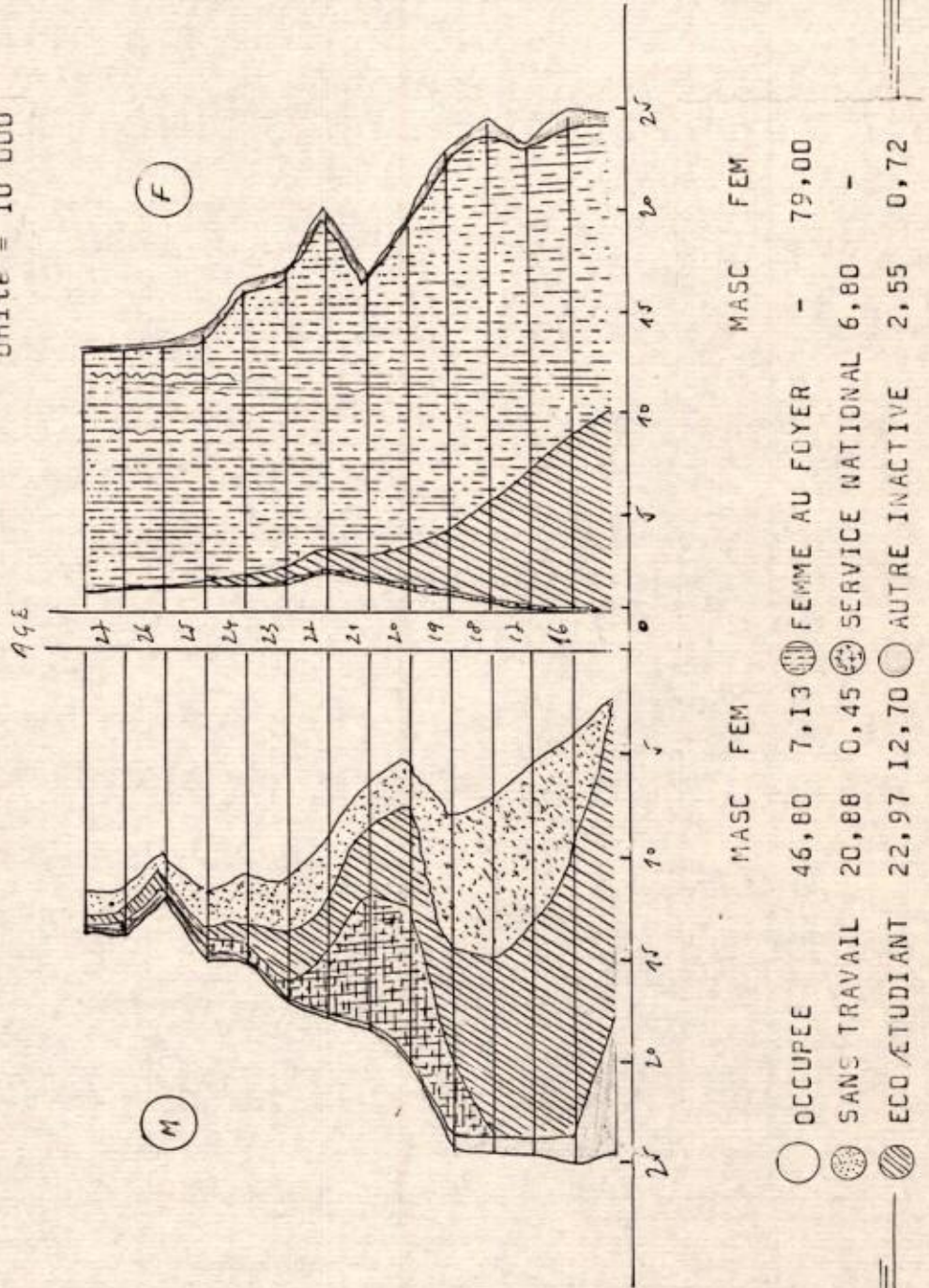
2. Le PEJ doit être non seulement partie intégrante de la stratégie globale de l'emploi mais aussi de la politique nationale de la jeunesse. L'ajustement de la population ciblée et sexualisée (car la force de travail féminine mérite une action particulière) s'avère indispensable (Cf Schéma No 2).

Muselée et cantonnée dans une situation d'exclusion dans leur grande majorité, les jeunes ont porté leur parole dans les rues.



Schéma N° 02 : Répartition de la population juvénile totale selon l'âge, le sexe et la situation individuelle (enquête MOD 1983, DNS - Alger)

Unité = 10 000





IV. MOUVEMENTS SOCIAUX ET PERSPECTIVES DE L'EMPLOI

Une note sur la révolte d'octobre me semble importante, car elle est d'abord le fait des chômeurs et des jeunes en particulier.

4.1. La Révolte d'Octobre 1988

Une analyse rigoureuse de la révolte d'octobre me semble prématurée et, nécessaire, à mon sens, un plus grand recul pour mieux situer cet éclat des jeunes d'Alger dans une logique sociale globale et non comme un épiphénomène conjoncturel.

Néanmoins, vu son impact sur le devenir de la stratégie politique et économique algérienne, et aussi sur la scène maghrébine (ex: l'Unité Algéro-libyenne est mise en veilleuse) un schéma d'analyse peut être esquissé en quatre volets.

1. **Le reveil des jeunes d'Alger** est lié à la politique d'exclusion adoptée en leur direction(16). Les jeunes s'organisent en dehors des structures, ils sont dans la rue dans les stades, dans les mosquées...

2. Cette révolte s'inscrit dans le sillage des **mouvements sociaux urbains**. Les jeunes ont développé une culture d'émeute dans la lutte contre la dégradation de la quotidienneté(17).

3. Cette révolte a servi d'alibi pour la **grande lessive de l'appareil politique**. Pour reprendre une phrase de M. HENNI (Ahmed), "il y a eu une précipitation indécente à utiliser le sang de nos citoyens comme fonds de commerce politique, producteur de places "(18). C'est dans cette logique qu'il faut comprendre la réaction du Pouvoir et les centaines de déclarations élaborées sur la démocratie, la torture ...

4. Cette révolte semble augurer un **nouveau départ de l'économie algérienne**; une plus grande libéralisation est attendue. Est-ce là, l'attente et le projet de société véhiculé par la Jeunesse algérienne ?



4.2. Quelles Perspectives pour L'Emploi ?

La question se pose et s'impose pour la conjoncture, mais aucune réponse sérieuse ne résisterait à un examen minutieux tant dans sa formulation que dans ses perspectives. Il me semble utile cependant d'insister sur deux points pour toute approche du futur.

4.2.1. Sur le plan de la conjoncture, trois certitudes méritent une observation particulière.

a) Si la révolte d'octobre a porté **la question de la jeunesse** dans la rue et a secoué les rigidités du système, le PEJ, intégré dans la stratégie globale, s'offre comme un instrument régulateur des tensions : sa capacité de mobilisation, en incluant les programmes classiques de la formation professionnelle de la formation en entreprise et de l'apprentissage, peut atteindre aisément 200 000 jeunes par an.

b) La relance économique attendue ne pourrait être mise en oeuvre que dans un **climat politique stable**. Une multiplication de conflits sociaux portera non seulement des préjudices mais rendra la mise en route des réformes plus complexe sinon périlleuse. L'élargissement du champ économique à toutes les compétences et à toutes les "sensibilités", impulsera certainement une dynamique nouvelle.

c) Ces deux certitudes reposent aussi sur les **potentialités économiques maghrébines**. L'intégration régionale, déjà amorcée, apportera certainement la caution nécessaire à l'équilibre futur du marché de l'emploi du maghreb.

4.2.2. Sur le plan de l'analyse du futur, force nous est de constater que les techniques prospectives, les plus sophistiquées, n'ont pas pu prévoir la chute des prix de l'énergie (19) des années 1980.

Ces techniques, mêmes complétées par l'approche stratégique ou systémique (20) rendent difficilement prévisible les conséquences d'une crise internationale dans les pays à statistiques imparfaites, comme l'Algérie,

Dans le domaine de l'emploi, les prévisions s'appuient presque exclusivement sur les données démographiques, elles-mêmes non-maîtrisées entièrement (21). La scénarisation des tendances futures, approximatives et limitées, s'arrête à court et à moyen terme; or, la logique prospective concerne avant tout le plus long terme (22), et retient surtout comme variables, le progrès technologique et les mutations sociales profondes estimées ou souhaitées.



NOTES DE REFERENCE

(1) Le taux d'activité, étant le rapport de la population active à la population totale, pose évidemment un problème de définition même de la population active. Selon l'ONS, la population active est composée des personnes occupées, des personnes demandeuses d'emplois; et au sens élargie, la définition intègre aussi les femmes partiellement occupées et les jeunes au service militaire. Cf Revue Statistiques, ONS (Alger)

(2) INT : "Etude prospective sur la demande sociale de l'emploi: bilan 1966 - 1987, et Perspectives An 2000", réalisée par le CREAD (mars 1988), Alger

(3) La moyenne mondiale s'élevait à 3,8 % en 1975; et l'Algérie enregistre un taux moyen d'activité infantile de 0,3% soit moins que la moyenne des pays développés (0,5%)
Cf MENDELIEVICH (E) : "Le Travail des Enfants" in Revue Internationale du Travail, Vol 118, No 5, sept/oct 1979

(4) INT : Bilan de la demande d'emploi des personnes âgées (65 ans et plus) et des enfants (06-14 ans) de 1966 à 1985" réalisé par M. MUSETTE (Saib), CREAD, 1988, Alger

(5) INT : Bilan de la demande féminine d'emploi en Algérie de 1966 à 1985, réalisée par M. MUSETTE (Saib), CREAD, 1988, Alger

(6) ONS : Résultats provisoires RGPH 1987

(7) Premier Ministère : Avant-projet du rapport sur la situation et les perspectives de l'emploi: Synthèse et recommandations Groupe Interministeriel de l'emploi (juin 1987) Alger.

(8) Révolution Africaine : Interview de M. Mohamed NABI, Ministre du Travail, N° 1256 (Mars 1988) Alger, pp 21-23

(9) BEDRANI (S) : "Quelques repères sur le développement social du maghreb à la lumière du Plan de Lagos" version 1988, actualisée par S. MUSETTE, CREAD (1988) Alger, 281p

(10) ONAMO : Enquete sur la Main d'Œuvre juvénile" (1983) Alger
Cf aussi les Bilans Annuel de l'Activité, ONAMO (Alger)

(11) Révolution Africaine : "Le Premier Souci", article de K. STAALI sur l'Emploi, pp 15-16, N° 1256 (mars 1988) Alger



(12) MUsETTE (Saib) : "Jeunesse : Temps libre et Espace Social"
Projet de recherche en cours, CREAD, Alger

(13) Cf La loi 78-12 portant Statut général du Travailleur

(14) Charte Nationale 1986 : " L'objectif c'est de garantir des emplois productifs directement utiles au développement économique et social et non créer de l'emploi pour l'emploi"
La population juvénile (15-24 ans) est considérée sans distinction sexuelle. Cette catégorie d'âge est , en effet, arrêtée, non pas après analyse de la réalité sociale juvénile par rapport à l'emploi, mais bien pour commodité statistique.
L'Office national des Statistiques en Algérie construit généralement des données par groupe quinquennal.
Cf Ministère du Travail : " Eléments pour une action nationale en faveur de l'emploi des Jeunes " (propositions sectorielles en application des recommandations du Conseil Interministériel du 19 juillet 1987 et du 27 septembre 1987, Oct 1987, Alger, 55p

(15) Premier Ministère : Compte rendu de la réunion interministérielle du 10 juillet 1987 consacrée au PEJ 1989
Note No 119/SP/SG/PM du 12 juillet 1988

(16) MUsETTE (Saib) : "Essai sur l'Habiter Algérois à travers l'accès au logement social et l'évolution de l'activité de 1962 à 1987" Communication Coville 1988, Colloque Internationale sur la Gestion des Grandes Villes", avril 1988, Tipaza

(17) Cf Evènements à Tizi Ouzou (1981). Oran (1982), Constantine(1985), Casbah d'Alger (1985)...

(18) HENNI (A) : " Wait and See, Part I" article in Algérie-Actualité, No 1205, 17-23 novembre 1988, p 19

(19) KHELLIF : Rapports sur la Crise de l'Energie" atelier CREAD, Novembre 1988

(20) Cf La Documentation Française, Supplément Notices 1 - 8, cahier Français No 232, juillet/sept 1987 "Vers l'An 2000 et Après"

(21) ONS : " Situation de l'Emploi et Perspectives"
Atelier de l'Emploi, INHS, avril 1987 , Tipaza

(22) SAFIR (N) : " Essais d'Analyse Sociologique" Tome 1 : Culture et Développement, p 94 - Ed OPU/ENAL (1985) Alger, 276p



- ANNEXES -

- T.1. : Evolution des taux d'activite selon les sous-populations de 1966 à 1985
- T.2. : Evolution de la population active de 1987 à 2000
- T.3. : Evolution de l'emploi par branche d'activité de 1967 à 1987
- T.4. : Structure de la population occupees selon le diplôme et par branche d'activité économique (MOD 1984)
- T.5. : Repartition de l'activité féminine (15 - 50 ans) selon lastrate et le niveau d'instruction (MOD 1985)
- T.6. : Balances des sorties du cycle fondamentale (a) et du cycle secondaire (b) - estimation 1987 - 2000



Tableau N° 01

EVOLUTION DES TAUX MOYENS D'ACTIVITE SELON LES SOUS-POPULATIONS
DE 1966 A 1985

annee	1966	1977	1985
sous-groupe	RGPH	RGPH	MOD
Enfants (-15 ans)	2,49	0,29	0,47
Jeunes masculins (15 - 24 ans)	76,43	53,13	56,0
Adultes masculins (25 - 64 ans)	65,9	81,9	91,0
Femmes (6 ans et +)			
1. taux d'activite	1,82	2,05	3,15
2. taux d'activite	-	2,59	4,81
Personnes âgées (65 ans et +)	16,7	16,1	13,0
Taux d'activite Global	23,43	19,22	19,94

Sources : Exploitation des RGPH 1966, 1977 et MOD 1985



Tableau N° 02

Evolution de la Population Active de 1987 à 2000

Années Situation	1987	1995	2000	Unité - En milliers			Teux constants
				variations absolues			
				1987/1995	1995/2000	1987/2000	
Occupée	4204	5433	6992	+ 1229	+ 1559	+ 2788	78 %
Sans Travail	1200	1533	1972	+ 333	+ 439	+ 772	22 %
Pop Active	5404	6966	8964	+ 1562	+ 1998	+ 3560	100 %

Notes : - Hypothèse d'évolution de la population active (ONS) 1987

- Hypothèse d'évolution de l'occupation et des sans travail sur la base de la structure observée en 1987 (RGPH 1987) estimée constante durant toute la période (soit 78% et 22% respectivement).
- Conséquences : Besoin de 232 000 emplois nouveaux par an afin de maintenir le chômage inférieur à 2millions en l'An 2000
- Soit (1) 175 000 emplois nouveaux par an durant la période 87 - 95 et (2) 311 000 emplois nouveaux par an durant la période 95 -2000



T/BLTAU N° 03: EVOLUTION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DE 1967 A 1987 -

ANNEE	1967	1978	1980	1984	1985	1986	1987 Estimation
- AGRICOLE	874	861	969	960	990	1 000	1 005
%	50,0	30,4	32,1	25,8	25,8	28,9	24,7
- INDUSTRIE	123	430	401	395	510	527	552
%	7,0	15,2	13,3	10,6	13,3	13,3	13,6
- BTP.	71	399	437	655	658	661	666
%	4,0	14,1	14,5	17,6	17,1	16,7	16,4
- SERVICE	374	581	600	761	782	813	843
%	21,5	20,5	19,9	20,5	20,4	20,6	20,7
- A. D. M.	306	559	615	845	900	955	1 005
%	17,5	11,8	20,2	25,5	23,4	20,5	24,6
- TOTAL	1 748	2 830	3 022	3 716	3 840	3 956	4 071
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



NOTE : Avant-Projet de rapport : "La situation et les perspectives de l'emploi: synthèse et recommandations".
 Groupe Comité Inter-Ministériel de l'Emploi (Juin 87) - 101 pages - Maroc.



Tableau N° 04

STRUCTURE DE LA POPULATION OCCUPEE SELON LE DIPLOME
ET PAR BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE (MOD 1984)

diplome Branche d'activite	CEP	BEM	TECH CAP	BAC	TS	LIC	ING DOCT	AUCUN
Agriculture	2,1	0,3	0,8	-	0,1	0,2	0,2	96,3
Industrie	7,5	4,1	4,3	0,6	1,4	1,0	1,2	74,7
BTP	3,4	1,8	4,4	0,1	0,8	0,3	0,8	86,4
Transports	6,6	4,3	6,6	0,6	0,9	0,5	0,4	80,0
Commerces	6,5	3,9	4,3	0,9	0,4	1,2	0,5	82,3
Services marchands	7,1	3,4	6,9	0,8	1,4	1,7	2,8	75,8
Services Non-marchands	7,1	11,3	16,3	3,0	3,9	4,0	2,3	49,1
TOTAL	5,2	5,0	7,2	1,0	1,4	1,4	1,1	77,7

Sources : Bulletin Statistiques N° 15 (Oct 1985) ONS, Alger



TABLÉAU No 05 "REPARTITION DE L'ACTIVITE FÉMININE (15 A 50 ANS) SELON LA STRATE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION -

NIVEAU D'INSTRUCTION	URBAIN						RURAL		
	ACT.	INACT.	TOT.	TX. ACT.	ACT.	INACT.	TOT.	TX. ACT.	
- Sans	70.470	835.631	906.101	7,78	81.441	1.587.123	1.668.564	4,88	
- Alpha	3.298	47.145	50.443	6,54	3.462	48.960	52.422	6,60	
- Primaire	45.002	49.949	94.951	47,39	14.243	258.577	272.820	5,22	
- Moyen	66.532	282.538	349.070	19,06	14.848	129.809	144.657	10,26	
- Second	74.160	167.375	241.535	30,70	12.310	40.268	52.578	23,41	
- Sup. 1	4.348	18.669	23.017	18,89	944	4.032	4.976	18,97	
- Sup. 2	7.697	6.250	13.947	55,19	-	1.225	1.225	-	
- TOTAL	271.507	1.407.557	1.679.064	16,17	127.248	2.069.994	2.197.242	5,79	

Source : MOD 1985 - ONS (1987) - ALGER.

Tableau N° 06

BALANCES DES SORTIES DU CYCLE FONDAMENTALE ET DU CYCLE
SECONDAIRE (Estimation 1987 à An 2000)

a) Cycle fondamental

Unite = en Milliers

annee	effectif 9e AF	redoublant	admis 1e AS	orientation vers la vie active
1987	459	91	230	138
1994	607	121	303	182
2000	762	152	388	228

b) Cycle Secondaire

Unite = en Milliers

annee	effectif 3e AS	redoublant	admis Universite	orientation vers la vie active
1986	117	40	38	39
1994	344	118	86	139
2000	447	153	111	181

Source : Premier Ministere: Reflexions sur le developpement
du systeme Education Formation, Ed OPU (1987) IIIp



Tableau N° 07

REPARTITION DES JEUNES (15 - 24 ANS) SELON LA SITUATION INDIVIDUELLE EN 1983 ET EN 1985

situation annee	(en Taux)									
	INACT	OCC	STR	ECOL	FAF	FPO	SN	INF	TOTAL	
1. 1983	2,3	19,8	10,4	23,7	37,1	0,6	5,1	1,0	100,0	
2. 1985	3,7	18,6	7,2	29,3	33,2	1,1	5,9	1,0	100,0	
Ecart (2-1)	+ 1,4	-1,2	-3,2	+5,6	-3,9	+0,5	+0,8	-	-	

Sources : Exploitation resultats Enquetes MOD 1983 et 1985 ,ONS (Alger)

Legende : INACT = INACTIVES

FAF = FEMMES AU FOYER

OCC = OCCUPEES

FPO = FEMMES PARTIELLEMENT OCCUPEES

STR = SANS TRAVAIL

SN = SERVICE NATIONAL

ECOL = ECOLIER/ETUDIANT

INF = INFIRMES